

Analyse | 21 mars 2024 | Temps de lecture : 4 min

Sanctions de l'ACPR : bilan pour 2023, tendances et axes de travail pour 2024

Article co-écrit par Astrid Grange (Consultante Risk Advisory), Philippine Piarry (Manager Risk Advisory), et Cyrielle Goffin (Directrice Risk Advisory)

Quelles sont les principales défaillances constatées au sein des organismes financiers ? Quels sont les enjeux et les défis pour 2024 ?

Nous vous proposons à travers cet article de revenir sur l'année 2023 en analysant les sanctions prononcées à l'encontre des institutions financières supervisées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Nous parcourrons également des tendances et axes de travail pour 2024, à la lumière de l'actualité d'autres autorités.

Rétrospective sur l'année 2023

En 2023, la Commission des sanctions de l'ACPR a prononcé 6 décisions de blâmes assortis de sanctions pécuniaires totalisant **plus de 6,7 millions d'euros** à l'encontre d'institutions financières, incluant des organismes d'assurance, des établissements de crédit spécialisés et des établissements de paiement et de monnaie électronique. Ces décisions sont motivées par divers manquements aux obligations règlementaires, notamment une connaissance insuffisante des clients et des lacunes dans les dispositifs de gel des avoirs.

Il y a une diminution significative à la fois du nombre et du montant total des sanctions pécuniaires prescrites. En effet, à titre de comparaison en 2022, 7 décisions de la Commission des sanctions ont été prononcées pour un montant total de 14,4 millions d'euros de sanctions pécuniaires. En 2021, 11 décisions ont été comptabilisées pour près de 17 millions d'euros de sanctions pécuniaires, soit une différence totale de près de la moitié des décisions et d'environ 10 millions d'euros de sanctions pécuniaires.

Nous contacter



Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

La lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, le respect des sanctions internationales et des embargos participent de la...

Service

MiCA et TFR : la mise en conformité c'est maintenant !

Certaines affaires récentes ont rappelé la nécessité de renforcer la régulation autour des crypto-actifs. L'UE ouvre la voie et se donne comme ambition...

Analyse | Temps de lecture : 4 min

Appréhender les risques climatiques dans l'assurance

Depuis plusieurs années, une prise de conscience collective sur les enjeux liés aux risques climatiques a émergé. Une nouvelle étape a été franchie avec la...

Analyse | Temps de lecture : 4 min

Les batteries pour la mobilité

Afin de lutter contre le réchauffement climatique, des efforts seront demandés aux constructeurs automobiles, qui devront étoffer leur offre de véhicules...

Analyse | Temps de lecture : 4 min

